52e Année
No 3792
SERIE COMPLETE

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

Octobre '05
No 198
SAMEDI, 14

Nos Institutions,—Notre Langue,—Nos Lois.

Le Courrier de Saint-Hyacinthe

ST-HYACINTHE, 14 OCTOBRE 1905

LE BANQUET WHITNEY

C'est une circonstance mémorable que la réunion de mardi soir. En célébrant l'entrée du premier Canadien dans le cabinet d'Ontario, les chefs politiques du parti de l'opposition ont pris l'occasion de prononcer des paroles qui trahissent leur attachement aux vénérables traditions et leur clairvoyance de l'avenir.

Le manque d'espace ne nous permet pas de reproduire dans le texte les excellents discours de ce soir-là. Nous mettrons cependant en lumière les principaux passages.

M. Monk, député de Jacques Cartier, a proposé la santé du Premier ministre d'Ontario. Le souvenir d'une campagne électorale faite en 1902 dans Ontario en compagnie de MM. Whitney, Foy, Pyne, Carscallen et Crawford lui fournit l'occasion de faire l'éloge des chefs du gouvernement Ontarien, surtout du héros de la fête.

Il salue en lui un homme d'Etat, imbu des principes de la véritable démocratie britannique, "lesquels exigent un traitement libéral de tous les citoyens, sans égard à leur origine ou à leur foi religieuse."

Puis, M. Monk continue :

"En appelant à faire partie de son cabinet le ministre actuel des travaux publics, le vaillant député d'Essex Nord, M. Rhéaume, M. Whitney a été guidé non seulement par une sage inspiration politique, mais par un sentiment de chaude sympathie qui ne peut éclore que dans un noble cœur.

La race qui a été l'objet de cette délicate attention a eu ses revers ; ils sont consignés aux pages de notre histoire.

Qui peut nier qu'à maintes reprises, depuis l'époque lointaine des découvertes et des premiers établissements, cette race ait subi d'âpres épreuves ? Ceux qui ont connu la souffrance sont sensibles aux bons procédés, et je ne crains pas de dire que la reconnaissance par M. Whitney de l'élément représenté par le Dr Rhéaume est non seulement un acte qui fait infiniment honneur à la grande province qu'il gouverne, mais que cet acte établira des relations amicales qui s'étendront bien au-delà des limites de la province même où il s'est produit.

Qu'il me soit permis d'ajouter de suite, en m'adressant à ceux qui sont réunis ici ce soir pour honorer le Premier Ministre d'Ontario, qu'il me soit permis de déclarer avec plaisir, en vue de tant de choses dites et écrites qui n'auraient pas dû l'être, que la province d'Ontario, où je suis si souvent allé, n'est pas du tout la province que l'on nous a décrite quelquefois.

Je suis heureux de témoigner que j'ai trouvé dans le peuple de cette belle province, dont la destinée est si liée à la nôtre, un peuple éclairé, libéral et surtout désireux d'avoir des rapports de bon voisinage avec la population de Québec ; il est essentiel que les deux provinces en arriveront à se mieux connaître.

J'admets que les apparences semblent quelquefois donner le démenti à ce que je viens de dire et qu'il y a là, comme ailleurs des extrémistes qui sont bruyants, mais je crois qu'un observateur attentif ne saurait manquer de confirmer mes impressions.

Notre digne ami en constituant son ministère, a pu satisfaire toutes les classes de ses administrés et il s'est entouré d'hommes de talent qui ont entrepris avec lui une tâche devenue urgente, une œuvre de réforme et de régénération.

S'est-il trompé dès le premier pas, et dans le choix de ses collègues ?

La preuve qu'il ne s'est pas trompé, qu'il a sagement apprécié la saine opinion publique de sa province se trouve dans l'approbation générale qu'a rencontrée son premier acte ; quelques notes discordantes à peine, et celles-là formulées par des voix intéressées.

Tenons pour acquis, Messieurs, que dans ce pays, un parti politique ne saurait espérer la victoire, qu'il ne peut aspirer au succès, à l'influence ce qui donne le pouvoir, s'il n'est établi sur des fondements de justice et de libéralité.

Le gouvernement établi par M. Whitney, dans la province d'Ontario, est une preuve vivante de la vérité de cet axiôme.

Il a éclairé son chemin au flambeau de la tolérance ; à la lueur bénie de ce flambeau, M. Whitney a pu suivre les traditions les plus précieuses de son parti.

Il a suivi le sentier où s'est engagé le parti, il y a plus de 50 ans, avec Macnab et Morin, Lafontaine et Baldwin, plus tard Macdonald et l'illustre Cartier ; le nom de Whitney restera gravé dans nos annales, car c'est le nom d'un homme d'état sage et généreux. Soyez convaincu, M. le Premier Ministre, que la population de cette province nourrit à votre égard un vif sentiment de reconnaissance et que l'amitié qu'elle éprouve pour vous rejaillit sur toute la province que vous représentez si dignement.

Votre premier acte administratif a produit une émotion bien légitime chez tous les Canadiens-français.

Votre politique large et magnanime ne peut manquer d'avoir des effets, dans le pays tout entier ; il en résultera un regain de ce sentiment national canadien, de ce sentiment d'union et d'harmonie, si essentiel au bien être et au progrès de notre commune patrie.

Les conservateurs de cette province, vous expriment un vœu qui devrait être le vœu de tout le pays, c'est que l'œuvre commencée par vous, sous de si heureux auspices, réussisse pleinement. Nous vous souhaitons la santé, afin que vous puissiez longtemps conduire l'importante province qui vous a confié le pouvoir ; nous souhaitons aussi le maintien des rapports amicaux entre Ontario et Québec, rapports que vos actes ont tant encouragés et qui sont un gage de bonheur et de drospérité pour le Canada tout entier.

L'hon. M. Whitney, salué par de longues et enthousiastes acclamations, se leva ensuite pour adresser la parole.

Après quelques mots en français frénétiquement applaudis, le premier ministre d'Ontario remercia le club Jacques-Cartier de la chaleureuse réception qu'il lui avait préparée. Ce que, sans doute, on a voulu honorer en lui c'est l'homme fidèle à sa parole, l'homme qui tient ses promesses. M. Whitney s'était engagé solennellement à détruire dans Ontario l'hydre de la corruption, et il y a réussi avec l'aide de ses collègues.

Mais, parce qu'il a rempli cette promesse, il ne s'en reconnait pas plus de mérite pour cela, car il est convaincu, avec le peuple d'Ontario, que l'honnêteté est après tout la meilleure de toutes les politiques, celle qui conduit en définitive au succès.

Parmi les nombreux sujets dont il voudrait entretenir son auditoire, M. Whitney croit que le plus opportun est encore la politique ontarienne.

Pendant longtemps il a régné dans Ontario un état de choses désolant.

La corruption régnait en maîtresse par toute la province ; les droits des citoyens étaient foulés aux pieds avec une audace inouïe. On a vu des gens, affiliés du pouvoir, qui ne voulaient pas perdre un temps précieux à acheter les consciences, on a vu ces gens voler les boîtes à scrutin, et, les brûler ensuite pour les faire disparaître.

Pour recourir à ces moyens, il fallait que les libéraux se sentissent tout au bout de leur rouleau. Deux fois, ils ont offert l'hermine de juge à M. Foy qui a naturellement refusé. Afin d'échapper à la ruine par la transfusion d'un sang nouveau, ils ont approché M. Whitney lui-même et ont osé lui parler de coalition. Bref, jamais gouvernement aussi odieux n'a sévi dans cet empire britannique si fier de la noblesse et de la grandeur de ses institutions politiques. Heureusement tout est changé aujourd'hui. M. Whitney, aidé de sa phalange, a combattu et a vaincu. Le peuple d'Ontario était las des abominations dont il était témoin.

Quand l'iniquité fut enfin détrônée, il fallut réorganiser la province, la relever et l'assainir. C'est alors que M. Whitney invita la collaboration de son ami, le Dr Rhéaume, "un vaillant garçon." C'était un Canadien français, il est vrai, mais il n'a pas d'excuses à offrir pour cela et il ne sache pas qu'on lui en ait demandé.

M. Whitney se souvient ensuite qu'il n'est pas seulement le premier ministre d'Ontario, mais un soldat de la grande armée conservatrice, et il rappelle les immortels principes qui ont inspiré ses prédécesseurs, les véritables architectes de la nation canadienne. Avec l'attachement à la couronne britannique comme base principale, le parti conservateur a toujours professé d'abord le respect du droit et de la liberté et ensuite le souci de ses intérêts nationaux par une intelligente protection de nos industries. Il ne peut dévier de là, sans s'exposer à périr.

D'où vient que les grandes œuvres conservatrices qui ont fait le Canada ont toujours été combattues par l'esprit libéral ? C'est que le parti conservateur est le parti de l'action, celui qui construit, tandis que le parti libéral est le parti de la négation, celui qui détruit.

Le parti libéral cependant a créé une morale politique nouvelle. Pour lui, il met les exigences politiques au-dessus des principes. Sir Wilfrid félicitant publiquement Sir Richard Cartwright d'avoir, dans l'intérêt du parti, prêché cette même protection, qu'il avait toujours maudite jusque-là.

Parlant des races diverses qui forment la nation canadienne, M. Whitney dit qu'il y a eu entre elles quelque friction et qu'il y en aura toujours inévitablement.

Mais ces frictions, ces désaccords d'idées ne sont pas un grand mal, puisqu'ils nous sauvent d'un danger pis encore, la stagnation.

Cependant, d'après l'expérience de ces derniers temps, il nous faudrait apprendre deux choses, nous supporter mutuellement d'abord et permettre la libre discussion des idées.

Lorsque grande crise surviendra, tôt ou tard, vers qui le pays se tournera-t-il pour se guérir ? sera-ce vers le parti de l'"Avenir" le parti rouge, le parti du "Montréal Witness" ! Non. Il se tournera vers le parti de Lafontaine et Baldwin, de Cartier et de MacDonald.

En terminant, M. Whitney demande aux Canadiens-français de ne pas se laisser troubler par la voix des démagogues qui cherchent à soulever les préjugés populaires. La province d'Ontario est au-dessus de ces mesquines jalousies.

M. T. Maréchal porta la santé du Dr Rhéaume, repassa sa carrière déjà bien remplie et couronnée par la confiance hautement manifestée de son chef qui lui a donné le portefeuille de ministre des Travaux Publics. Son exemple prouve aux Canadiens que le travail, l'activité et la probité conduisent aux premiers postes. Il parle longuement des droits du Canadien français sur le sol d'Amérique, conquis et développé par notre race. Puis il conclut :

"Et quand viendra l'heure éloignée mais inéluctable de la séparation, sans friction et sans heurt, d'avec la mère patrie, les Canadiens-français seront et resteront de la nation canadienne. Tels sont nos sentiments.

Le principe primordial de l'acte d'union canadienne, c'est justice égale et droits égaux pour tous. Ce principe, il doit dominer toutes les races de ce pays. Vous l'avez appliqué loyalement, vous, M. le Premier Ministre d'Ontario. Vous avez fait plus, vous l'avez traduit en acte, en appelant un Canadien-français à prendre une part active dans votre gouvernement. Au nom d'un parti, au nom d'une race entière, au nom de tous les bons patriotes je vous en dis un cordial merci.

Merci également à l'honorable Dr Rhéaume, qui a été dans sa province, un élément de force et d'honneur pour tous ses compatriotes. Soyez longtemps, cher docteur, le lien béni qui unisse les deux grandes races de ce pays, dans le même amour, les mêmes aspirations, les mêmes espoirs, afin qu'ensemble elles travaillent loyalement fermement, généreusement à la grandeur de la Patrie commune.

Le ministre des travaux publics pour Ontario est longuement acclamé. Il remercie cordialement le Club Jacques-Cartier, tous ses compatriotes en général, la brillante jeunesse de Laval, ses confrères médecins et M. Maréchal, proposeur de sa santé, pour la chaleureuse bienvenue qui lui est offerte. Il s'excuse de ne pouvoir parler aussi correctement en français qu'il le voudrait en pareille circonstance. Il raconte les modestes débuts de la petite colonie française dans son beau comté d'Essex, et il explique comment l'humble grain de senevé est devenu un grand arbre, vigoureux et fécond, comment la famille française d'Essex a conservé les mœurs et traditions en honneur dans la vieille province de Québec. Elle vit en bonne intelligence avec ses concitoyens d'autres origines, donnant un exemple d'union qui devrait prévaloir dans tout le pays. Car, quelle que soit notre origine, quelles que soient nos croyances religieuses ou politiques, le Canada est notre commune patrie. Le drapeau canadien est un emblême de protection pour les libertés civiles et religieuses.

Heureux comme patriote, il est aussi fier, comme conservateur de participer à une telle démonstration. Il fait l'éloge de son chef, M. Whitney, aux côtés duquel il lui est bien agréable de se trouver ici. C'est l'homme de parole, par excellence, estimable, franc, juste, l'homme du jour dans Ontario. L'honorable M. Rhéaume loue aussi l'honorable M. Foy, MM. Lucas, le Dr Preston, assis à ses côtés. Il serait heureux de pouvoir présenter à ses compatriotes tous ses collègues de la législature ontarienne, et l'on verrait bien que ce ne sont pas des mangeurs de Canadiens.

Il cite le témoignage de sa personnelle expérience quant à la courtoisie, la considération la parfaite justice, la libéralité même qu'il a toujours rencontrées chez les conservateurs d'Ontario.

Il proteste contre les fausses accusations de fanatisme portées par les organes libéraux contre les conservateurs ontariens. Il en appelle au témoignage de M. Monk qui est allé en tournés dans Ontario et qui a vu depuis ces conservateurs si malicieusement décriés.

La province de Québec est restée fidèle à l'entente faite lors de la Confédération. Les autres provinces ne peuvent manquer d'admirer sa loyauté, et les conservateurs d'Ontario lui en rendent un juste tribut d'hommages.

Quant à lui même, les commentaires flatteurs de la presse canadienne-française lors de son accession au ministère, l'ont vivement touché. Son chef honoré, et ses compatriotes d'Ontario en ont aussi été émus. Il comprend l'importance de la position qu'il occupe et il espère bien s'en conserver digne.

Nous considérons, déclare M. Rhéaume, que les circonstances où nous sommes, à Ontario, font un devoir à notre jeunesse de se familiariser avec l'anglais. Mais pour cela nous n'entendons pas sacrifier notre langue maternelle.

Nous avons plusieurs écoles bilingues ; nous allons les maintenir, les augmenter, les améliorer à mesure que le besoin s'en fera sentir.

L'hon. M. Rhéaume, termine par un éloge des ressources nationales du Canada qui doivent faire notre orgueil à tous.

L'honorable Foy, procureur-général d'Ontario a porté un toast à la province de Québec, et nota ses riches ressources. C'est l'hon. E. P. Leblanc qui répondit et, au cours d'une vigoureuse allocution, il rappela que c'est la constance et l'esprit d'ensemble des conservateurs d'Ontario qui les a portés au pouvoir. Il signale cet exemple en invitant les conservateurs de Québec à le suivre.

M. Chs. Beaubien proposa la santé de la législature d'Ontario. Ce dernier remercie la province sœur du bon esprit de tolérance et d'équité qui l'anime ; la nomination du Dr Rhéaume au ministère des Travaux publics en est la preuve. Cet acte est dans les traditions du parti fondé par Lafontaine et Baldwin, sous le drapeau duquel il ne doit pas y avoir de place pour les fanatiques. M. Whitney a prouvé là son attachement aux traditions.

M. Lucas, député d'Est Grey, en réponse à cette santé, s'est spirituellement moqué des libéraux qui firent la campagne contre lui et ses amis au cri de "no french domination !" et qui furent culbutés partout où cette lutte insensée se livrait.

A l'hon. M. Chapais, conseiller législatif, était réservé la santé du Canada.

Nous ne donnons de ce magnifique discours que des extraits, réservant à nos lecteurs l'avantage de le lire en son entier au prochain numéro.

"Les débats du Canada-Uni ont été modestes et difficiles. Ils datent de 1841. Deux provinces seulement, le Haut et le Bas-Canada contractaient alors une alliance constitutionnelle. Et l'on ne peut pas dire que ce fut un mariage d'inclination.

Ler carrière fut assez orageuse.

Si l'on veut à la fois retracer les grandes lignes de cette époque déjà lointaine, et personnifier le Canada uni dans des noms qui soient à eux seuls un enseignement, une leçon d'histoire politique, il suffit de rappeler la mémoire de Lafontaine et Baldwin, Hincks et, Morin, McNab et Taché, Cartier et Macdonald.

Messieurs, ce sont ces hommes illustres, dont quelques uns étaient des réformistes, qui ont fondé au Canada la grande et glorieuse tradition conservatrice. Tradition faite de tolérance, de conciliation, de justice, et de respect des consciences ; tradition qui a permis de résoudre pacifiquement bien des problèmes, et que les minorités religieuses et nationales, quels que fussent leur langue et leur credo, avaient appris jadis à bénir et à considérer comme leur plus sûre égale.

Mais le temps a marché. Notre histoire a fait un pas, et le Canada-Uni est devenu la Confédération Canadienne.....

Messieurs, l'un des premiers devoirs de l'homme public, c'est la franchise. Et c'est pourquoi à cette question troublante que je viens de poser, je réponds immédiatement avec une patriotique tristesse : Non, en ce moment, après les événements des derniers mois, nous ne pouvons pas dire que nous avons au Canada l'union morale. Je dis l'union, je ne dis pas l'unité, et je vous prie de noter l'immense différence, qui existe entre ces deux termes. L'unité, non seulement nous ne l'avons pas, mais nous ne pouvons pas l'avoir. Nous n'avons pas l'unité de race, nous n'avons pas l'unité de langue, nous n'avons pas l'unité de croyance. C'est là un fait inéluctable. Ni les uns, ni les autres, nous n'en sommes responsables. Nous ne sommes pas les auteurs, nous sommes les héritiers de ce fait. Donc diversité de langues, diversité de croyances, telles sont les conditions sociales que la Providence nous a faites. Et si quelqu'un se levait ici pour affirmer que, dans un avenir prochain, il n'y aura plus au Canada qu'une race, un langage et une foi, nous l'enverrions tranquillement vaticiner dans le royaume vaporeux de l'utopie. Non, nous n'avons pas l'unité morale et nous ne pouvons pas l'avoir. Mais l'unité morale, nous pouvons l'avoir.

Oui, nous pouvons atteindre ou recouvrer l'union morale, sans laquelle cette Confédération est vouée à l'avortement et à la mort.

Mais nous ne le trouverons et nous ne le conserverons que dans la tolérance, la justice et la liberté. La tolérance qui tempère les controverses, qui amortit le choc des doctrines, qui enseigne le respect mutuel des coutumes, des mœurs, des traditions nationales et religieuses. La justice, qui protège tous les droits, qui assure au faible le même traitement qu'au fort, qui accorde à toutes les minorités une sécurité égale et des privilèges égaux. La liberté, qui garantit au citoyen non seulement le paisible exercice de toutes ses franchises civiles et politiques, mais encore la liberté d'accomplir sans entraves les devoirs sacrés que lui impose son titre paternel, tels qu'ils lui sont dictés par sa conscience et par sa foi.

Messieurs, un pays qui ne possède pas ces trois biens, un pays où le pouvoir suprême ne les garantit pas, au dernier de ses enfants, n'a pas droit de compter sur les promesses l'avenir. L'intolérance, l'injustice et l'expression des consciences sont un mauvais ciment.

Messieurs, je lève mon verre et vous invite à boire au Canada-Uni, au Canada qui dans l'harmonie politique, au Canada qui dans la tolérance civile et religieuse au Canada, uni dans la justice, dans le respect et dans la protection des droits sacrés auxquels les minorités ont un imprescriptible dans les nouvelles comme dans les anciennes provinces de la Confédération. Et puisse ce toast être à la fois un vœu et un présage

[*A suivre sur la 2e page*]

LA NOCE

COMMENT SE FONT LES MARIAGES

Les célibataires endurcis ne seront jamais contraints de prendre femme par la sévérité des lois. Ce n'est donc pas sur la sollicitude des Parlements que les demoiselles à marier doivent compter pour entrer en ménage.

"Aide-toi, le ciel t'aidera," dit le proverbe. Toutes les jeunes filles désireuses de rencontrer le mari de leur rêve, devraient être persuadées qu'avant de rechercher la beauté, la richesse et les alliances honorables, l'homme désire surtout trouver la santé chez celle qui deviendra la compagne de ses jours.

A quoi servent grâce, esprit, noblesse et fortune, si la maladie doit transformer en un triste hôpital la demeure que l'on croyait être le délicieux paradis de notre vie à deux! La mode n'est plus aux poitrinaires langoureuses, que chantaient les poètes en de plaintives élégies. Notre siècle pratique veut des être forts, armés pour la lutte et prêts à supporter toutes les fatigues et tous les plaisirs.

Aucune jeune fille ne coifferait sainte Catherine, si elle savait donner à sa physionomie l'expression de la grâce alliée à la force. Il n'y aurait plus de ces vieilles filles au visage amaigri, triste et décoloré, condamnées au célibat éternel, si toutes avaient su réagir à temps contre les attaques de ces malaises, qui minent lentement la constitution et étiolent les natures les plus robustes. La souffrance rend la démarche gauche et lente, ternit les yeux et trouble l'harmonie de la personne toute entière. Mais lorsque le mal a pour cause l'anémie, c'est la porte ouverte à toutes les maladies. Et alors, comment les jeunes filles qui en sont atteintes, peuvent-elles espérer faire le bonheur d'un homme dans le mariage.

Pourtant, il n'y a pas d'opération douloureuse à subir, pas de souffrances atroces à supporter pour être saines et belles. L'usage d'un bon reconstituant, sous la forme des Pilules Rouges, est une recette fort simple et la meilleure. Ce médicament agréable fera disparaitre bien vite les pâles couleurs, régularisera la circulation du sang et rendra à celles qui désespéraient d'être aimées, cet éclat et cette fraîcheur, qui donnent au visage un charme irrésistible, émeuvent le cœur de l'homme, lui font exécrer la solitude et chérir la vie à deux délicieusement enchaînée par les liens du mariage.

Les témoignages suivants disent l'efficacité des Pilules Rouges. Lisez attentivement.

"J'étais malade depuis longtemps et deux médecins avaient déclaré que je ne guérirais jamais. Malgré tout j'ai essayé les Pilules Rouges et en quelques semaines je me suis parfaitement rétablie. Il y a deux ans de cela et je suis toujours bien."

Mme JOHN BARON,
Roberval-Ouest, Lac St-Jean, Que.

"Il y a près de deux ans, les Pilules Rouges m'ont guérie de troubles sérieux dont je souffrais depuis trois ans. Aucun autre remède n'avait pu me soulager auparavant, les soins de deux médecins n'avaient rien changé non plus. Je me suis donc trouvée très heureuse, après l'emploi de treize boîtes de Pilules Rouges, de ne plus ressentir aucune douleur. Je remercie les femmes qui ont publié leur guérison et dont j'ai lu les certificats dans les journaux, de m'avoir inspiré de la confiance en ce remède si bon, et à mon tour maintenant je veux encourager les malades et leur recommander les Pilules Rouges; le bien qu'elles procurent est durable."

Mme HILAIRE POULIN,
St-François de Beauce, Qué.

Fac-Simile exact d'une boite de Pilules Rouges.

L'Etiquette est de papier blanc imprimé en rouge.

Certains commerçants et médecins peu scrupuleux n'hésitent pas, lorsqu'on leur demande les Pilules Rouges, à recommander, dans un but intéressé, une substitution, un remède quelconque qui, disent-ils, guérit tout aussi bien que les Pilules Rouges de la Cie Chimique Franco-Américaine.

Les malades qui veulent se guérir doivent se méfier, car il y va de leur santé, et ainsi prévenues, elles doivent exiger les Pilules Rouges de la Cie Chimique Franco-Américaine, qui sont contenues dans des boîtes de bois, renfermant 50 pilules et enveloppées d'une étiquette imprimée en rouge, portant toujours le nom de la Cie Chimique Franco-Américaine, comme la vignette ci-contre.

Si les malades ne peuvent les trouver dans leur localité, nous les prions de nous écrire directement. Nous les leur enverrons sur réception du prix, 50 cts pour 1 boîte, $2.50 pour 6 boîtes.

Venez nous voir ou écrivez-nous sans crainte, si vous désirez avoir des conseils sur votre maladie, nos consultations sont tout à fait gratuites.

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274, rue St-Denis, Montréal.

HISTOIRE DE Saint-Denis DE Richelieu

CHAPITRE XII

La colonie acadienne de Saint-Denis. Malheurs et pérégrinations de ses fondateurs Leblanc, Bourgeois, Mignault, Bourque, Brun, Brault, Robichaud, Roy, Gaudette, Girouard et Richard. Histoire de leurs familles.

1767-1905.

(suite)

Treize d'entre eux établirent leurs familles à Saint-Denis en 1767, et un autre les imita en 1775. Ils y furent d'abord journaliers, puis pour la plupart se fixèrent sur des terres obtenues en concession au quatrième rang, dont ils furent les défricheurs et les premiers habitants.

La nombreuse famille des Leblanc est arrivée dans la paroisse en 1767 même, avec trois chefs : Jean, fondateur des Leblanc-Pitre ; Joseph, fondateur des Leblanc-Cajetan, et un autre Joseph, fondateur des Leblanc sans sobriquet. Leur postérité porte aujourd'hui uniformément le nom de Leblanc.

Jean était marié avec Marie-Anne Landry et âgé de trente-deux ans, lorsque la tourmente le chassa de Port-Royal. Débarqué aux Etats-Unis avec son épouse, il n'en est venu à Saint-Denis que dans l'automne de 1767. Il avait alors quatre enfants tous nés en exil et non encore baptisés. L'abbé Frichet a fait couler l'eau régénératrice sur ces jeunes fronts, le 10 septembre de la même année. Il y avait un garçon et trois filles. Probablement pour l'accomplissement de quelque vœu, tous ont ajouté à un autre prénom celui de Marie (3). Leur père s'étant fait concéder 3 par 40 arpents au quatrième rang en 1774, il y a vécu jusqu'à un âge avancé, malgré tous ses travaux et les contradictions subies. C'est de cet Acadien que descendent entr'autres François-Xavier Leblanc, marié en premier lieu avec Léocadie Charron, et Toussaint Leblanc, époux de Rosanna Bousquet.

Quant à Joseph Leblanc-Cajetan, plus âgé que le précédent, mais également de Port-Royal, il était marié avec Marguerite Bourgeois ; de ses enfants un seul a pu survivre aux tribulations de l'exil. C'est l'ancêtre des quatre prêtres Leblanc de Saint-Denis et de Sœur Leblanc, des Sœurs Grises de Saint-Hyacinthe.

Le second Joseph Leblanc, venu en 1767, n'a plus de descendance dans la paroisse. Il était marié avec Cécile Benoit.

La famille de Jean Leblanc, fixée actuellement au village, n'est arrivée que plus tard de Saint-Ours, où elle s'était d'abord établie (4).

Le groupe Leblanc, en venant des Etats-Unis, avait probablement eu pour compagnon de route Grégoire Bourgeois ainsi que son épouse Catherine Comeau et ses quatre enfants, dont les trois plus jeunes n'avaient pas encore reçu le baptême (5). Ils ont eu cette faveur en même temps que le fils et les filles de Jean Leblanc, le 10 septembre 1767. Brisée par la fatigue, leur infortunée mère ne survécut guère. Déjà le 19 juin 1770, on lui fermait les yeux (6), et son époux partait pour Nicolet. Quand deux des garçons cependant furent grands, ils revinrent réclamer leur part d'héritage au quatrième rang de Saint-Denis. C'est par eux que la tige des Bourgeois a pu renaître dans la paroisse et s'y conserver jusqu'à nos jours (7).

La famille Mignault, implantée à Saint-Denis le même automne que les Leblanc et que Bourgeois, a eu aussi son odyssée. Etienne Mignault et Madeleine Cormier étaient mariés depuis quelques années, lorsque le malheur s'est abattu sur leur patrie. Lui-même a été capturé et traîné jusqu'en Georgie ; quant à son épouse, elle a pu se cacher avec son bébé Jean-Basile dans la profondeur des bois voisins. Ne voyant plus, peu après, d'autre issue pour sortir de sa retraite que de s'en aller dans une contrée éloignée, la pauvre femme adopta le parti de se diriger vers Québec. Mais que de difficultés n'eut-elle pas à surmonter, que de chagrins à subir avant d'atteindre le but de son voyage entièrement effectué à pied ; les privations et les lassitudes ne lui ont pas manqué. Et, dans la capitale, réduite aux horreurs de la famine, elle n'a pas eu d'alternative plus consolante que de partager l'état d'extrême gêne de ses hôtes. Toutefois pendant qu'elle luttait tant bien que mal contre la mauvaise fortune, son mari tournait aussi son regard vers Québec. Hélas ! ils se rencontreront donc un jour ! Quand Etienne, de son côté, se fut en effet orienté, il s'adjoignit entr'autres compagnons un compatriote du nom de Comeau et se mit en marche vers le Saint-Laurent. L'ami, moins abattu, plus Roger Bontemps, avait son violon qu'il avait sauvé du naufrage et, aux différentes étapes de la route, il tâchait de dissiper les ennuis de la troupe. L'histoire ne dit pas qu'il réussissait, mais néanmoins chaque coucher de soleil laissait ce monde voyageur plus prêt de son bonheur. Enfin il pénétrait dans le château-fort des Canadiens.

Les premiers mots d'Etienne Mignault furent alors pour s'informer de sa femme et de ses enfants. S'il allait les retrouver en cet endroit ! Voilà qu'effectivement on lui apprend qu'il vit dans la localité une dame Mignault, originaire comme lui de l'Acadie. Puis les quelques détails de signalement qu'on lui fournit le firent voler à la demeure de cette femme. Elle était penchée devant l'âtre, lorsqu'il entra. " Quoi, Madeleine, lui dit-il, depuis que nous nous sommes quittés, tu n'as pas eu le temps de finir ta soupe " ! C'est ainsi que se retrouvaient les heureux époux d'autrefois. Peu après, en 1760, ils émigrèrent à Bécancour (8) et, en 1767 (9). à Saint-Denis, où ils eurent aussi leur terre du quatrième rang. Ce sont les ancêtres de tous les Mignault de la paroisse (10), comprenant des prêtres, des religieuses, des notaires, des médecins, des chantres et le seigneur actuel de la place.

En même temps que les Acadiens précédents, arrivaient leurs frères les Bourque, Pierre et Claude. Ils étaient mariés le premier avec Anne Richard et le second avec Marie Guilbault. Tous deux ont pris aussi leurs concessions au quatrième rang. Pierre est l'ancêtre des Bourque actuels de la paroisse ; quant à la descendance de Claude, il faut aller la chercher en partie à Saint-Ours (11).

Joseph Brun, célibataire de cinquante-quatre ans, s'échoua aussi à Saint-Denis dans l'automne de 1767 ; mais il était si épuisé qu'il ne s'y arrêtait que pour mourir. C'est le 12 juillet suivant qu'il a rendu à Dieu son âme encore plus malade que son corps ; il appartenait à une ancienne famille de Port-Royal (12).

Mais regardez venir cette vieille personne de quatre-vingt-trois ans, appuyée sur le bras d'un jeune homme de vingt-deux ans. C'est l'aïeule, conduite par son petit-fils dans la voie de l'exil. Ils se nomment Jean-Baptiste Brault et Marie Hébert, veuve de René Brault. Au lendemain de la tourmente, il ne leur était plus resté d'autres parents. Hélas ! la cruauté du bourreau n'avait pas plus épargné les cheveux blancs que les larmes de l'enfance. Marie Hébert est décédée le 30 octobre 1778 à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans (13). Quant à Jean-Baptiste, il a épousé Marie Laviolette à Saint-Ours en 1771 et s'est établi dans la nouvelle petite Acadie du quatrième rang de Saint-Denis. Sa descendance dans la paroisse n'a pas survécu à ses enfants.

Pierre et Marguerite Robichaud, cousins et époux, ont également fait partie de l'immigration de 1767 à Saint-Denis. Nés vers 1720 et mariés environ dix ans avant la dispersion, ils furent du nombre de ceux qui se sont acclimatés difficilement sur une plage étrangère. Celle-ci a été en fin de compte pour eux aussi une des terres du quatrième rang. Leur postérité, à Saint-Denis, comme de celle de Jean-Baptiste Brault, n'a pas dépassé la deuxième génération.

---

(3) — Ces enfants sont ; Marie-Séraphine, âgée de 10 ans ; Pierre-Marie, de 8 ans ; Marie-Jeanne, de 5 ans ; et Marie-Catherine, d'un an.

(4) — La famille Leblanc est aujourd'hui la septième en nombre à Saint Denis avec ses 15 chefs : Elie, Jean-Baptiste, Narcisse, Louis, Paul, Hubert, Alfred, Antoine, Charles, Jean-Louis, François-Xavier, et Toussaint, plus Dmes Pierre, Augustin et Antoine ; depuis 1801, elle a augmenté de 9 chefs. Outre quatre prêtres, plusieurs religieuses et un notaire, elle a fourni à la paroisse 5 marguillers en charge : Joseph, en 1797 ; Antoine, en 1849 ; Louis, en 1855 ; Antoine, en 1872 ; et Pierre, en 1893.

(5) — Ces trois derniers sont ; Jean-François, âgé de 9 ans ; Marie-Joseph, de 5 ans ; et Marie-Isabelle, de 2 ans.

(6) — *Régistres des baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Denis*, à la date du 20 juin 1770.

(7) — Le premier ancêtre acadien des Bourgeois était un chirurgien d'abord établi à Port-Royal au temps de d'Aulnay, puis à Beaubassin, où il exploita un établissement mi-agricole et mi-commercial. Il acquit bientôt une belle aisance. Sa postérité se chiffre aujourd'hui à quelques milliers de personnes tant dans la province de Québec que dans la Nouvelle-Angleterre et les provinces maritimes (Rameau, *Une colonie féodale en Amérique*, I, 93, 111, 167 à 169, et 180). A Saint-Denis la famille ne vit plus que sous un chef nommé Victor.

(8) — Voici comment Mère Saint-Bernard, née Sophie Mignault, raconte les malheurs de ses ancêtres lors de leur expulsion de l'Acadie : " Etienne Mignault fut, avec plusieurs de ses compatriotes, emmené captif en Georgie et forcé à travailler sur les plantations. Ils étaient traités comme des esclaves et enchaînés chaque soir. Après plusieurs années de captivité l'on oublia, paraît-il, un soir de les mettre aux fers et ils en profitèrent pour se sauver dans les bois. Ils marchèrent vers le nord et après de longs mois se trouvèrent enfin sur les bords du Saint-Laurent, et se mirent à la recherche de leurs familles.... Etienne erra longtemps et vint enfin à Québec profondément découragé. Là, sur le bord du fleuve, il rencontra un petit garçon avec qui il se mit à causer. L'enfant lui dit que " son père était allé à l'église et n'était jamais revenu, et que sa mère était bien pauvre et pleurait souvent ".... " Où est ta mère ? " lui dit.... Etienne qui commençait à espérer. — " Elle demeure là-bas ".... , répondit l'enfant.... L'Acadien frappa en tremblant à la porte d'une pauvre petite maison. Une femme vint lui ouvrir, et en le voyant un grand cri s'échappa de ses lèvres, puis elle tomba évanouie dans ses bras. C'est ainsi que.... Etienne Mignault retrouva sa femme et son fils.... Etienne Mignault a dû arriver à Québec vers 1760. Les Anglais y étaient maîtres et il a dû s'éloigner au plus vite. Dans tous les cas, nous le retrouvons à Bécancour où il fit baptiser un fils qui se nomma François, le 30 mai 1761, presque six ans après la dispersion ".

(9) — Il apparaît pour la première fois aux Régistres des baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Denis, en 1769.

(10) — Les Mignault ont d'abord été Canadiens avant d'être Acadiens ; leur origine sur les bords du Saint-Laurent date même du temps de Montmagny. Et si l'on pénètre plus loin, jusqu'en France, on découvre leurs ancêtres appartenant à la noblesse ; leurs armes étaient : " Champs d'azur, deux grappes de raisin d'argent ainsi que l'étoile, en pal du bas une main senestre " (d'Hozier). Jean Mignault-dit-Chatillon, qui le premier traversa l'océan pour s'établir en Canada, vers 1646, était fils de Nicolas Mignault et de Madeleine de Brie, de Bagneux, près Paris. Souvent le *Journal des Jésuites* fait mention de lui sous le seul nom de Chatillon. Il a mené longtemps la petite guerre contre les Iroquois. A la fin ne s'amouracha-t-il pas d'une jeune Sauvagesse pensionnaire chez les Ursulines de Québec ; il alla même jusqu'à faire des avances auprès d'elle pour l'épouser. Heureusement que celle-ci lui préféra un Sauvage. Il se maria peu après, le 10 nov. 1748, avec Louise Cloutier dans le manoir de Beauport, qui servait de chapelle ; son union fut bénite par l'abbé Lesueur (*Archives de Notre-Dame de Québec*). C'est son fils Jean-Aubin qui, vers 1676, est parti pour l'Acadie, où à Beaubassin il est devenu le plus riche de l'endroit après le seigneur (Rameau, *Une colonie féodale en Amérique*). Pendant qu'il était là, le major Church de Boston, sorte de brûlot Colborne, vint en 1696 incendier sa ferme en même temps que tous les établissements acadiens de cette côte (*Archives de la marine à Paris*). Son fils Pierre est le père d'Etienne, qui vint à Saint-Denis. La famille n'a plus de membre dans la paroisse depuis 1891. Etienne est l'aïeul du curé Mignault, de Chambly, par son fils Jean-Basile ; le bisaïeul de Mère Saint-Bernard, par son fils Jean-Basile et son petit-fils Etienne ; le trisaïeul de la cantatrice Albani, par son fils Jean-Basile, son petit-fils Basile et son arrière-petite-fille Mélina Mignault, mariée avec Joseph Lajeunesse, de Chambly ; le bisaïeul du seigneur Henri-Adolphe Mignault, par son fils Jean-Basile et son petit-fils le notaire Joseph. Ces lignes sont extraites d'une monographie manuscrite de la famille par Mère Saint-Bernard.

(11) — A Saint-Denis, il n'y a plus de cette famille que Joseph Bourque. Ses ancêtres étaient jadis si nombreux en Acadie qu'ils y formaient tout un clan, dont le principal noyau se trouvait dans la Prée des Bourg ou Bourque. Rameau, *Une colonie féodale en Amérique*, I, 196.

(12) — *Régistres des baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Denis*, à la date du 12 juillet 1768.

(13) — *Régistres des baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Denis*, à cette date.

(A suivre)

VIN PHOSPHATÉ AU QUINQUINA DES R R.P P. TRAPPISTES d'OKA

Remède Souverain Contre

Anemie—Consomption—Constipation
Rhumatisme,—Dyspepsie. Etc.

NOMBREUX CERTIFICATS à L'APPUI

MOTARD, FILS & SENECAL, AGENTS,

5, Place Royale, - MONTREAL.

PACNUELO FRERES, *Dépositaires pour le District de St-Hyacinthe.*

Le Courrier de Saint-Hyacinthe

Journal Bi-Hebdomadaire

Est imprimé et publié, en la Cité de St-Hyacinthe rue Ste-Anne, No 70, par J. DE L. TACHÉ, domicilié en la dite Cité, de St-Hyacinthe.

ABONNEMENT

$1.00 par an, Canada et Etats-Unis.

L'abonnement date du 1er et du 15 de chaque mois Tout année commencée se paie en entier.

ANNONCES

Première insertion..... 10 centins la ligne.
Insertions subséquentes..... 5 " "
Avis de Naissances, Mariages et Decès, 25 centin chaque.
Avis spéciaux..... 10 centins la ligne.
Annonces à long terme, tarif spécial.

(Suite de la 1ère page)

de grandeur pour notre patrie bien-aimée.

M. Bergeron, répondant à cette santé, croit augurer, dans le triomphe de M. Whitney, une résurrection conservatrice qui s'opérera dans tout le Dominion.

En termes choisis, M. Bisaillon proposa la santé du Parlement à laquelle répondit avec éloquence M. le président, le Dr A. A. Bernard.

L'assemblée se dispersa au milieu de l'enthousiasme général.

LES FORESTIERS

Il n'y a guère de repos pour les vaillants. Tant qu'il y a des combats à livrer on les trouve sur la brèche. En ce moment, c'est M. J. A. Chicoyne, le distingué mutualiste, qui après un long silence causé par la maladie, reprend la plume pour donner à ses compatriotes des conseils désintéressés et dont la valeur s'accroît encore par une longue expérience :

" Ce qui se passe chez les Forestiers d'Amérique comporte un enseignement dont, il faut l'espérer, nos compatriotes sauront tirer profit. Cette leçon pourra servir aux Canadiens du pays en même temps qu'à ceux qui habitent la république voisine.

Puissent-ils réfléchir plus sérieusement avant d'unir leurs intérêts et même leur avenir à une institution quelconque !

Il ne faut pas oublier qu'on est en quelque sorte rivé à la société de secours mutuel dont on devient membre.

C'est toujours une triste et pénible alternative que celle dans laquelle se trouve placé un individu qui constate quelque chose d'injuste ou d'irrégulier dans la direction du corps auquel il appartient.

Se soumettre ou se démettre est une formule qui est vite énoncée, mais elle n'en traduit pas moins une situation parfois bien grave et embarrassante.

Rester dans les rangs d'une société dont les tendances sont devenues incompatibles avec ses convictions et sa dignité personnelle, c'est tomber dans une fausse position, c'est subir un joug déshonorant.

D'un autre côté, il est difficile pour un pauvre père de famille de renoncer aux sommes souvent considérables qu'il a versées dans la caisse commune. C'est là ou sont allés les épargnes de plusieurs années, c'est peut être les seules ressources sur lesquelles pourraient compter sa veuve et ses orphelins, en cas de décès.

Abandonner une société de secours mutuel peut être une chose assez facile pour certaine catégorie de membres. Tout dépend du degré de fortune d'un chacun. Celui dont la famille est à l'abri du besoin, indépendamment de l'assistance que la société pourrait lui procurer éventuellement, celui là peut toujours se démettre en toute liberté.

Mais il n'en est pas ainsi du plus grand nombre.

Plusieurs mutualistes réussissent à s'assurer des avantages exceptionnels et même, disons-le, à battre monnaie avec la société dont il font partie. Pour ceux-là il est toujours facile d'abandonner la barque si elle fait fausse route. Ils ont retiré, dans bien des cas, plus qu'ils n'ont fourni. On peut les appeler les habiles, les adroits, les malins de la mutualité. Tel est celui qui a le don de décocher une charge payante, de prendre part à un voyage dispendieux et instructif sous prétexte d'assister à une convention ; tel est encore le négociant qui se fait d'utiles relations d'affaires grâce à la société dont il parvient à être un haut dignitaire. Souvent l'homme de profession, pour ne pas parler du politicien y trouve moyen d'augmenter sa clientèle, d'élargir la sphère de son influence.

Pour tous ceux là il n'y a guère de sacrifice à faire en se démettant.

Mais bien différent est le sort de celui qui n'a fait que payer, qui n'a fait que verser régulièrement ses contributions et qui n'a reçu de la société qu'un seul service : celui d'être soulagé tous les mois d'un argent bien péniblement gagné.

Avant de s'affilier à l'un des trop nombreux ordres qui sollicitent des adhérents, c'est le temps d'en rechercher avec soin les tendances et le caractère. Il importe de bien connaître la nature intime de son organisation et le calibre moral de ceux qui le dirigent : c'est le moyen de ne pas s'exposer à la dure nécessité de se soumettre avec déshonneur ou de se demettre en compromettant l'avenir de sa famille.

J. A. CHICOYNE.

Le vrai remède

Les quintes de toux les plus violentes cessent rapidement dès qu'on fait usage du BAUME RHUMAL. Ceux qui toussent trouvent en lui un prompt curatif.

DE PARTOUT

Sir Henry Knight, ancien lord maire de Londres, de retour d'un voyage au Canada, a fait à un journaliste les déclarations suivantes : Je crois que les prairies de l'ouest canadien peuvent produire une quantité de blé suffisante à la subsistance de cent millions d'êtres. A mon avis on ne comprend pas en Angleterre toute l'importance de l'avenir qui est réservé au Canada.

Winnipeg, 10—Le chef Petit Ours de la tribu des Cris, qui s'était enfui avec une centaine de ses guerriers, après le soulèvent de Riel, a demandé au gouvernement de lui permettre de retourner mourir dans son pays.

Cette autorisation lui a été accordée, mais à la condition qu'il rentrerait à ses frais et laisserait en paix les colons.

L'un des officiers du département de l'agriculture, M. Ruddick, de retour d'un voyage de deux mois en Europe, dit que les produits canadiens peuvent maintenant lutter avantageusement avec les produits étrangers sur le marché anglais. Le beurre canadien est surtout fort apprécié ; on le trouve aussi bon que le meilleur beurre du Danemark L'empaquetage donne plus de satisfaction qu'autrefois Durant la saison qui se termine, le beurre canadien est arrivé en Angleterre en bon état.

M. Ruddick dit que si les Canadiens veulent conserver la bonne réputation de leurs produits laitiers, il leur faudra perfectionner leur système de fabrication, attendu qu'en Europe l'on porte un soin toujours de plus en plus grand à cette industrie ; les constructions qui servent à la fabrication du beurre et du fromage à l'étranger l'emportent sur les nôtres.

Winnipeg, 10—Une dépêche de Salt Lake City, annonce que le sénateur Smoot, l'apôtre mormon dont l'élection au Sénat des Etats-Unis a été contestée, refuse de voter pour l'élection à l'avenir des apôtres mormons.

Le Cercle Laverandrye, condamné par le Rév. F. Portelance sera probablement dissous.

Le juge Prudhomme partira lundi prochain, pour un voyage en Terre-Sainte.

Halifax, N. E., 10—A Charlottown, où existe la prohibition, la législature a adopté une loi qui condamne à $100 d'amende celui qui invite à boire, et ces jours derniers un jeune homme fut condamné à la prison en vertu de cette loi.

Le Rév James Simpson, prêtre anglican, qui est un adepte de la tempérance, crut que cette peine était un peu trop forte et que cette loi était exagérée. Pour les prouver il défia qui que ce soit de le poursuivre parce qu'il distribuait la communion (vin et pain). Il accusa en outre le conseil de ville du crime par lequel le pauvre homme avait été condamné alléguant que lors de la visite du Prince Louis on lui avait offert des liqueurs alcooliques. " Il semble, dit-il, que durant le peu de temps que le prince a été ici, il a bu de tous les breuvages excepté de l'eau."

Le Prince souffre présentement de la goutte.

Ottawa, 7.—Un infirme qui dit avoir perdu $25,000 s'est vu refuser hier un permis pour vendre des crayons dans la ville d'Ottawa. Il est aussitôt parti pour le Nord-Ouest. L'infirme n'a pas voulu dire son nom. Il prétend avoir été blessé dans un accident sur le Missouri-Pacifique, il y a trois ans, et la compagnie du chemin de fer lui aurait donné $25,000 pour la perte des deux jambes. Cette somme, dit il, lui a été enlevée par sa jeune épouse qui s'est sauvée avec un aventurier. Le peu d'argent qu'elle lui aurait laissé a été dissipé par l'infirme qui pendant quelques mois a mené joyeuse vie. Le chef de police ne lui a pas permis de demeurer en ville.

Mercredi le 11, le feu a détruit une partie de la ville de Chicoutimi ; 14 habitations et d'autres valeurs sont au nombre des pertes qui, au total, s'évaluent à $25,000.

M. Arthur Turcot, protonotaire de Montreal, a été trouvé mourant dans son bureau, au palais de justice. Il est mort, quelques minutes plus tard, jeudi soir.

Sir William Mulock, ministre des postes, lègue son portefeuille à l'hon. Aylesworth. L'ancien ministre jouira de sa pension et devient juge en chef de la division de l'Echiquier, de la Haute Cour d'Ontario, position qui comporte un salaire de $10.000. L'ex-ministre n'aura pas d'inquiétude pour ses vieux jours, ayant en outre de la fortune personnelle.

De L'Etranger

Rome, 10—Le concours des Clubs athlétiques de la jeunesse catholique qui commençait jeudi dernier au Vatican s'est terminé hier par la distribution solennelle des prix.

Le Pape lui même présidait la cérémonie. Il a assisté aux principales épreuves ainsi que plusieurs des cardinaux.

Pie X a suggéré dans une brève allocution que les sociétés athlétiques catholiques d'Italie se constituent en fédération.

Grand Forks, Montana, 10—William Clark, frère du sénateur Clark, de Montana, vient de disparaître. On a de vives craintes au sujet de cette disparition. Clark habitait seul une pauvre cabane, à 8 milles d'ici, sur le territoire américain.

Depuis le 8 septembre dernier, il n'a pas été revu. Ce jour-là, sa hutte était réduite en cendres, et quelques-uns redoutent que le vieillard ait péri dans cet incendie.

Le disparu était âgé de 60 ans. Le sénateur Claks lui servait une pension chaque mois. Depuis une dizaine d'années qu'il demeurait dans les environs, on l'avait toujours eu en estime.

Nos dents sont les plus belles et les meilleures ; elles sont naturelles, inusables, incassables, garanties Grande satisfaction à tous.

INSTITUT DENTAIRE FRANCO-AMERICAIN
[illegible] MONTREAL

SIROP D'ANIS GAUVIN—Guérit les bébés de Colique, dysenterie, dentition douloureuse, etc.—Procure le sommeil. Ne vente surtout 25c. le bouteille

Mal de reins, les "Bleus"

Deux symptômes de dérangement organique chez les femmes. Des milliers de victimes ont trouvé la délivrance.

Que de fois vous entendez les femmes dire : "Il semble que j'ai les reins brisés," ou "ne me parlez pas, je suis toute crispée !" Ces paroles significatives indiquent que le système requiert des soins.

Le mal de reins et les "bleus" sont des symptômes évidents d'une affection cachée qui se déclarera tôt ou tard. Ils peuvent être causés par la maladie de rognons ou quelque dérangement utérin. La nature exige assistance immédiatement et le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham manifeste instantanément sa puissance curative dans tous ces maux particuliers aux femmes. Il a été le Compagnon des femmes intelligentes d'Amérique pendant vingt ans, et les spécialistes les plus compétents reconnaissent que c'est le remède le plus universellement efficace connu pour maladies des femmes.

Les lettres suivantes de Mde Oakes et de Mde MacNamee sont au nombre des milliers qu'a reçues cette année Mde Pinkham de celles qu'elle a délivrées.

De tels témoignages sont sûrement convaincants.

Mde J. P. Oakes, du "Prince of Wales" Hotel, à l'entrée de la Baie Ste-Marguerite, près d'Halifax, comté d'Halifax, Nouvelle Ecosse, Canada, écrit :

Chère Madame Pinkham :—

"Après ce qu'a fait pour moi votre Composé Végétal, je crois fermement que c'est un merveilleux remède, et que toute femme qui souffre des maux dont nous souffrons devrait l'essayer et elle serait bientôt convaincue de sa valeur. Six bouteilles, de chétive, découragée, malade que j'étais, me rendirent forte, calme et pleine de santé, souffrant rarement maintenant, moi qui autrefois était rarement sans souffrir. Comme régulateur, tonique et reconstituant, je crois qu'il n'a pas de supérieur et je le recommande certainement."

Mde Anna R. MacNamee, angle des rues Queen et Wellington, Kingston, Ont., écrit :

Chère Madame Pinkham :—

"Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham m'a fait tout le bien possible. Je souffrais d'irrégularités, mal de reins et de cruelles douleurs par tout le corps et j'étais très nerveuse et j'avais des bleus. Je crois que j'ai essayé une douzaine de différents remèdes, quelques-uns prescrits par des médecins et d'autres recommandés par des amis, mais une bouteille de Composé Végétal m'a valu plus que tous les autres remèdes ensemble. Ma santé en général s'améliora beaucoup dès que je commençai à prendre du Composé, et en trois semaines j'étais parfaitement rétablie."

Quand les femmes souffrent de suppressions, irrégularités ou douleurs menstruelles, faiblesse, leucorrhée, déplacement ou ulcération de la matrice, de pesanteur, inflammation des ovaires, mal de reins, flatuosité, débilité générale, indigestion et prostration nerveuse, ou sont sujettes à des éblouissements, faiblesse, lassitude, irritabilité, nervosité, insomnie, mélancolie, découragement, insouciance, désespoir, elles devraient se souvenir qu'il existe un remède éprouvé et efficace, le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham qui fait disparaître instantanément tous ces maux.

Aucun autre remède au monde n'a reçu d'aussi éloquents et unanimes témoignages. Aucun autre remède n'a opéré autant de guérisons de maladies de femmes. Refusez d'acheter toutes substitutions.

CONSEIL GRATUIT AUX FEMMES.

Rappelez-vous que toute femme est cordialement invitée à écrire à Mde Pinkham s'il est quelque chose qu'elle ne comprend pas au sujet de sa santé. L'adresse de Mde Pinkham est : Lynn, Mass., ses conseils sont gratuits et donnés avec joie.

Demandez conseil à Mde Pinkham, une femme comprend mieux les maladies des femmes.

M. JOS. SIMARD

Souffre pendant longtemps et se guérit avec quelques boites de

PILULES MORO pour les Hommes

" J'étais faible, je souffrais de toutes sortes de douleurs et maintenant je suis fort, je me porte " à merveille et je me sens plein de bonnes dispositions pour le travail. Les PILULES MORO que " j'ai prises comme remède sont merveilleuses."

JOSEPH SIMARD, St-Urbain, Co. Charlevoix, Que.

M. JOS. SIMARD

St-Urbain, Que.

M. J. Simard souffrait beaucoup, et, voulant se traiter, voici ce qu'il écrivait aux Médecins de la Compagnie Médicale Moro: "Je suis inquiet sur ma santé. J'éprouve beaucoup de douleurs dans le dos, dans les côtés, dans la poitrine et j'ai souvent mal à la tête. Je veux essayer les Pilules Moro, veuillez me renseigner sur mon cas"—"les Pilules Moro sont merveilleuses," déclare-t-il maintenant. Voilà le mot que répètent les personnes qui ont été à même d'éprouver les bienfaits de ce remède, qui est, d'ailleurs, considéré comme le plus grand régénérateur du sang, le plus puissant tonique des nerfs et de toute la constitution. Les Pilules Moro ne sont pas de ces médicaments qui soulagent pour quelques jours seulement; elles guérissent parce qu'elles modifient l'état général. Elles donnent au jeune homme la force nécessaire pour passer la période de son développement sans accident, et en faire un homme fort et robuste. Elles aident à l'homme mûr à remplir ses devoirs, lui donnent les forces nécessaires pour son travail, et guérissent les maladies auxquelles il est exposé. Elles aident aussi au vieillard dans ses infirmités et lui assurent une vieillesse heureuse et prolongée

Fac-Simile exact d'une boite de Pilules Moro.

L'Etiquette est de papier blanc imprimé en bleu.

Certains commerçants et médecins peu scrupuleux n'hésitent pas, lorsqu'on leur demande les PILULES MORO pour les Hommes, à recommander, dans un but intéressé, une substitution, un remède quelconque qui, disent-ils, guérit tout aussi bien que les PILULES MORO.

Les hommes malades, qui veulent se guérir, doivent se méfier, car il y va de leur santé, et ainsi prévenus, ils doivent exiger les PILULES MORO pour les Hommes, qui sont contenues dans des boites de bois, enveloppées d'une étiquette imprimée en bleu, portant le nom de la Compagnie Médicale Moro, comme la vignette ci-contre.

Si les malades ne peuvent les trouver dans leur localité, nous les prions de nous écrire directement. Nous les leur enverrons sur réception du prix: 50 cts pour une boite, $2.50 pour six boites.

Venez nous voir ou écrivez-nous sans crainte, si vous désirez avoir des conseils sur votre maladie, nos consultations sont tout à fait gratuites.

COMPAGNIE MEDICALE MORO, 1724, rue Ste-Catherine, Montréal.

NOTES LOCALES

—La retraite des Dames de la Charité a pris fin hier. C'est le Rév. P. Briant, rédemptoriste, qui en fut le prédicateur. Une assistance nombreuse fut présente à chaque exercice.

—Nos concitoyens MM. Casavant Frères viennent de terminer un grand orgue à l'église Zion Méthodist de Winnipeg.

Cet instrument, le plus grand et plus complet de la ville, a été très admiré par les musiciens les plus en vue. Tous ont été émerveillés des perfectionnements modernes qu'il contient, et de ses riches sonorités. Un journal de Winnipeg que nous avons sous la main en fait les éloges les plus flatteurs.

—Pour vos couvertes de laine, flanellettes, comfortables et lainage de toute sorte, allez chez

BERGERON & SICOTTE.

—M. le Dr et Mme Emile Ostiguy, partis pour l'Europe au printemps, sont revenus mercredi à Saint Hyacinthe après une heureuse traversée.

—Le Dr P. Ostiguy a été appelé ces jours derniers à donner ses soins à un jeune enfant, du nom de Robert, de Sainte Rosalie, qui, en tombant, s'est blessé à l'œil, avec un morceau de verre. Le blessé ne pourra probablement pas recouvrer l'usage de cet œil ; mais ce dernier ne sera point difforme.

On a besoin d'un jeune homme fort pour prendre soin des fournaises et ouvrage général. S'adresser à

L'HOTEL YAMASKA.

—Dans la nuit de dimanche dernier, des jeunes gamins ont été surpris au Précieux-Sang, brisant les vitres de la fenêtre du soubassement par laquelle le cambrioleurs avaient pénétré l'autre jour. Dès que ces ces malfaiteurs se sont vus découverts, ils se sont empressés de fuir. Il est désirable que cette farce stupide ne recommence pas. Malheur à ceux qui seront pincés !

—A LOUER.—Deux logements contenant six appartements sur le même plancher, avec water closet, etc. Très bien bâtis ; sur la rue Testue. Conditions faciles.

S'adresser à Melle Saint Germain, rue Bourdages, St Hyacinthe.

j.n.o.

—La patrouille a été appelée hier à 1 h. p.m., pour recueillir un particulier qui est tombé ivre-mort, à bas de sa voiture, à quelques pas du Précieux-Sang. Au moment d'aller sous presse, l'hôte de la station de police n'avait pas encore repris sa connaissance. On craint qu'il ne se soit causé quelque lésion grave dans sa chute. On le dit venir de St Charles.

—En cette ville, le 6 octobre courant, l'épouse de M. Willy Burque, un fils qui a reçu au baptême les noms de Joseph Jules Maurice.

Parrain, M. Georges Hébert, cousin de l'enfant ; Marraine, Melle Juliette Burque, sœur de l'enfant.

Nous félicitons M. W. Burque d'avoir été porter son quatorzième enfant sur les fonts baptismaux.

—N'achetez pas vos tapis et prelarts sans avoir vu le bel assortiment reçu chez

BERGERON & SICOTTE.

—L'aventure des jeunes Benoit et Goyette a son épilogue ; tous les deux sont condamnés à trois ans de pénitencier, après avoir confessé leur culpabilité devant M. le juge Sicotte, à une audience spéciale tenue jeudi avant midi.

Les marchands pillés par eux, dans les diverses localités déjà énumérées, sont venus réclamer leur marchandise respective.

Avant de partir pour St Vincent de Paul, les détenus purgeront ici leur première sentence de deux mois, laquelle prendra fin le 20 novembre. Puisse cette humiliation les faire rentrer dans la voie du devoir.

—Notre magnifique choix d'étoffes à robes et autres nouveautés pour Dames est maintenant en exhibition chez

BERGERON & SICOTTE.

—On nous informe que les cours de dessein du Conseil des Arts s'ouvriront lundi le 16 courant à 7.15 hrs., P. M., comme d'habitude dans la salle du Bureau d'Enregistrement. Un peu plus tard il sera fait une exposition des travaux des élèves des autres écoles de la province ; on profitera de cette occasion pour distribuer quelques récompenses aux élèves les plus méritants des cours de l'hiver dernier.

L'ouverture des cours gratuits de Coupe et de Confection se fera mercredi soir à 7½ hrs., dans la salle de l'Hôtel de Ville. Toutes les personnes âgées de plus de 16 ans sont invitées à y assister. Aucune élève ne sera reçue après cette date.

Il est rumeur qu'on organisera après les fêtes une classe de chant et de Solfège sous la direction du professeur Goulet de Montréal. M. Goulet dirige avec beaucoup de succès les cours de Solfège du Monument National à Montréal. Il n'y a pas de raison pour qu'une classe de ce genre à St Hyacinthe ne fournisse pas une centaine d'élèves des deux sexes. Ces cours sont gratuits et à la portée de tous. Il y aurait là une belle occasion pour notre classe ouvrière de développer un talent qui est à l'état latent chez un grand nombre de nos Canadiens-français. Une soirée par semaine consacrée à ces leçons instructives en même temps que récréatives, suffirait pour préparer un beau concert au mois de mai. Espérons que ce projet deviendra une réalité dès cette année.

—M. J. Lemoyne, contre-maître à la tannerie Payan & Duclos, a failli être sérieusement et fatalement la victime d'une erreur de remèdes. L'épouse de ce dernier avait préparé à l'alcool un remède dans la composition duquel entre une substance très corrosive. Cette préparation avait été placée à un endroit ou était déjà une autre bouteille de whisky. Mardi soir, M. Lemoyne, se sentant du goût pour un petit verre, saisit dans l'ombre la bouteille empoisonnée et absorba, en buvant à même cette dernière, trois gorgées de la liqueur enpoisonnée. Peu après il fut pris de violentes douleurs qui déterminèrent des convulsions épileptiques. On dut appeler le prêtre et le médecin. Le Dr E. St Jacques fut assez heureux pour arriver à temps. A l'aide d'émétiques énergiques, il débarrassa l'estomac du malade de cette dangereuse substance.

Le rétablissement complet va s'en suivre.

—M. le notaire J. C. Désautels est depuis le 10 du courant le père d'un enfant qui a reçu au baptême les noms de Joseph Jean-Etienne.

L'enfant a été tenu sur les fonts baptismaux par ses jeunes frère et sœur Adrien et Cécile.

Nos félicitations à l'heureux père.

Consomption

La consomption est peut-être la plus terrible et la plus perfide des maladies modernes. Généralement, elle s'attaque aux bronches, mais quelquefois, cependant, elle s'insinue par l'estomac dans le système ; c'est-à-dire qu'elle pénètre dans le sang par l'estomac. Prise à temps elle peut être radicalement expulsée du système par l'emploi du Vin Phosphaté au Quinquina des RR. PP. Trappistes d'Oka. Un sang pur est naturellement l'antagoniste de toutes les maladies. Ce vin contient une force vitale puissante qui immédiatement attaqué et détruit les germes de la maladie. Ce n'est que lorsque le sang est appauvri que la maladie prend naissance—aussi est-il de toute importance que votre sang soit sain, pur, riche et vigoureux.

Les Révérends Pères Trappistes en préparant ce Vin au Phosphate ont compris l'importance qu'il y avait d'entretenir tout le système dans un état de parfaite santé. Le Vin Phosphate au Quinquina des RR. RP. Trappistes renforcit l'estomac, le rend apte à digérer les aliments ; car faute de quoi il est impossible d'avoir un sang en parfait état.

C'est un vin que l'estomac le plus délicat et le plus délabré peut facilement supporter. Il ne renforcit pas seulement les voies digestives, mais il contient en plus les ingrédients pour renforcir et enrichir le sang.

Pris régulièrement tous les jours il agit rapidement sur le système et un mieux sensible se fait vite sentir ; en effet l'appétit revient petit à petit à mesure que le germe de la maladie diminue ; on sent la force revenir, la lassitude disparaître pour faire place à une vigueur et une vie nouvelles. Le sang alors devenu nouveau riche et généreux chasse la maladie. La consomption est donc guérissable. Le phosphore assimile au quinquina dans ce vin sont deux des plus puissants toniques.

La consomption est, sans contredit, guérissable avec le Vin Phosphate au Quinquina, si avec son emploi, pour en faciliter les effets, on mène une vie régulière, on prend une nourriture saine et légère, un repos reconfortant et des promenades au grand air et au soleil.

En vente chez tous les épiciers et pharmaciens.

Motard, Fils & Sénécal, seuls dépositaires pour le Canada, 5 Place Royale, Montréal.

—Mardi, sur la jolie ferme de M. Louis Lalime, président du cercle Agricole de la paroisse Notre-Dame, a eu lieu le concours annuel de labour.

Foule de citoyens de la campagne et de la ville assistaient à cette fête champêtre.

On avait ivité comme juges du concours les présidents des sociétés d'agriculture du voisinage : MM. Lavallée, de St-Guillaume, Félix Dandonneau, de St Simon et Chs. Meunier, de St Césaire.

Voici les noms des lauréats de la classe des adultes par ordre de mérite : MM. Louis Lalime, Adélard Dion, Eugène Lalime, Mathias Tétrault, Napoléon Daignault, Henri Cordeau, Arthur Malo.

Pour la classe des jeunes : MM. Antoine Malo, Ladislas Tétrault, Victor Daignault.

Les noms des heureux concurrents ont été publiés par M. le notaire Elzéar Chabot, secrétaire, aussitôt la décision des juges rendue.

Outre ces concours des professionnels de la charrue, deux autres ont eu lieu entre amateurs.

Ces derniers étaient divisés en deux groupes, ceux qui avaient déjà labouré, et ceux qui n'avaient jamais mis la main à la charrue.

Ces concours présentèrent un intérêt particulier par le fait que l'on assistait aux débuts de la plupart. Les difficultés du métier étaient fort perceptibles chez des laboureurs beaucoup plus habitués au trottoir uni de la ville qu'aux accidents du champ de labour.

Le nombre des concurrents n'en fut pas moins considérable ni l'intérêts moins soutenu.

Plusieurs même tracèrent le guéret d'une façon satisfaisante.

La première division a eu pour gagnants : MM. H. Langevin, P. Gatien, M. V., A. Guillerie, Chs. G. Racicot, Gosselin, boucher, Ls Reeves, G. Bédard, F. Dufour.

Dans la classe des personnes qui n'avaient jamais labouré, ont remporté les prix suivants, par ordre de mérite : P. A. Lefebvre, J. E. Lanoix, H. Raymond, A. Paré, Ls. Bourgeois, W. A. Moreau, J. Marsan, J. Berthiaume.

Les juges étaient MM. A. Phaneuf, de St Antoine et Chs. Péloquin, de St Hyacinthe.

M. J. A. Godard agissait comme secrétaire.

Après le concours, qui s'est terminé sur les cinq heures, M. le président Lalime a invité les juges et quelques particuliers à souper avec lui. Tous n'ont que des éloges à faire de sa généreuse hospitalité.

CANADA,
Province de Québec,
District de St-Hyacinthe
No. 126.

Cour Supérieure

DAME MARIE SEPHIRINE BLANCHE FONTAINE DIT BIENVENU, de la paroisse de Saint-Mathias, épouse commune en biens de Elias Jeannotte dit Lachapelle, industriel du même lieu et dûment autorisée a, ce jour, institué une action en séparation de biens contre son mari.

St-Hyacinthe, 26 septembre 1905.

PELLETIER & LETOURNEAU,
Avocats de la Demanderesse.

ROY & BEAUREGARD,
P. C. 8.

CANADA.
Province of Québec,
District of St-Hyacinthe

Public Notice

IS hereby given that on MONDAY, the SIXTEENTH day of October next, at TEN o'clock, in the forenoon, on place, in vertue of an authorization of the Superior Court of this District, given on the twenty-sixth day of September instant, the undersigned Notary will sell, on public auction, the following immoveable belonging to the continued community of property which hath existed between M. Pierre Lemay, a painter, residing in the City of St-Hyacinthe, and Mrs Zoé Dion, who has departed this life, *ab intestat*, on the twenty second day of August last, to wit : A piece of land situate an the East Corner of St-Antoine and St-Casimir streets, in the City of St-Hyacinthe, being known as a part of the official plan and book of reference of the City of St-Hyacinthe, containing thirty three feet in front, by seventy-nine feet in depth, bounded in front by the St-Casimir Street, in rear by Joseph Poirier, or representative, on one side by the St-Antoine Street and on the other side by Joseph Lemay, with building thereon erected and made.

Will also be sold immediately after the adjudication of the immoveable, all the moveable property, belonging to said continued community of property.

Given at St-Hyacinthe this 26th day of September 1905.

ELZ. CHABOT, N. P.

CANADA,
Province de Québec,
District de St-Hyacinthe

Avis Public

EST par les présentes donné que LUNDI, le 16 OCTOBRE prochain, à DIX HEURES du matin, sur les lieux, en vertu d'une autorisation de la Cour Supérieure de ce District, obtenue le 26 Septembre courant, le Notaire soussigné, vendra aux enchères publiques, l'immeuble suivant, dépendant de la Communauté de biens continuée qui a existé entre M. Pierre Lemay, peintre de la Cité de St-Hyacinthe, et Dame Zoé Dion, décédée, *ab intestat*, le 22 Août dernier, savoir : un terrain situé à l'angle Est des rues St-Antoine et St-Casimir, en la Cité de St-Hyacinthe, de trente-trois pieds de front sur la rue St-Casimir, sur soixante-dix-neuf pieds de profondeur sur la rue St-Antoine ; en front la dite rue St-Casimir, en profondeur, Joseph Poirier, ou représentants, d'un côté, la dite rue St-Antoine, et de l'autre, Joseph Lemay, et connu comme étant une partie du lot de terre numéro deux cent quatre (204), des plan et livre de renvoi officiels de la Cité de St-Hyacinthe avec les bâtisses dessus érigées.

Seront aussi vendus à la suite de la vente du dit immeuble, les meubles de ménage et autres qui ont appartenus à la dite communauté de biens.

Donné en la Cité de St-Hyacinthe, le 26 Septembre 1905.

ELZ. CHABOT, N. P.

"BREGENT"
ARMURERIE MODERNE
$5.00
Fusil à un coup
Canon Choke Acier garanti pour poudre sans fumée Calibre 12 16 20 $5.00 le même avec éjecteur automatique $6.00
$13.50
Cartouches chargées Poudre noire
GRAND PRIX DE PARIS
La boite 40¢
L'INTERNATIONAL
Le fusil Populaire Garanti à 2 coups, double barrures comprenant le verrou Greener. Crosse sculptée Cal. 12 $13.50
$13.25
CARABINE WINCHESTER
Modèle 1892 ou 1894 tout calibre $13.50
DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE
A.E. BREGENT
1786 RUE STE CATHERINE
MONTREAL.

BREVETS D'INVENTION
CANADA ET ETRANGER
BEAUDRY & BROWN
INGENIEURS CIVILS ET ARPENTEURS
107 RUE ST. JACQUES, MONTREAL

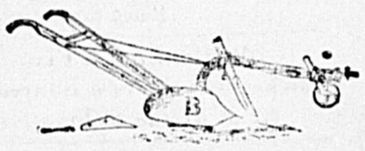

Si vous avez besoin d'une Charrue, écrivez pour avoir les catalogues et les prix de nos célèbres
CHARRUES
que nous fournissons avec les améliorations suivantes
Oreilles en Acier à Centre Mou "Soft Center,"
Coûtres en acier trempé,
Manchons en Chêne,
Nouvel ajustage pour le coûtre.
A. Bélanger

LE MEMBRE DU CONGRÈS LIVINGSTON

Dit que la Peruna est un Splendide Tonique pour le Catarrhe.

COLONEL L. I. LIVINGSTON

Le Colonel L. I. Livingston, Membre de la Commission Industrielle et le démocrate le plus influent du Comité d'Appropriations dans la Chambre des Représentants, qui demeure à Atlanta, Ga., écrit :

"C'est avec plaisir que de concert avec le général Wheeler, le Membre du Congrès Brewer et d'autres, je recommande la Peruna comme un excellent tonique et une guérison pour le Catarrhe."—Col. L. I. Livingston.

Catarrhe Guéri.

Toutes les formes du catarrhe, aigu ou chronique, sont guéries promptement et pour toujours. C'est par son action sur le système nerveux que la Peruna a gagné une réputation universelle comme un remède sûr et efficace pour toutes les formes du catarrhe quelle que soit sa location.

M. Jas. O. Morin, 1179 Rue Ontario Montréal, Canada, écrit :

"La Peruna est certainement un grand remède pour le catarrhe. Elle m'a guéri d'un catarrhe du cerveau et je l'endosse avec plaisir. Les Canadiens sont particulièrement affectés de cette maladie, et pendant des années les docteurs ont essayé de la conquérir avec des élixirs, des poudres et des pilules, mais la Peruna a résolu le problème, et depuis que la médecine s'est établie ici, des centaines de personnes ont été guéries du catarrhe."—Jas. O. Morin.

Si vous ne dérivez pas de résultats prompts et satisfaisants de l'emploi de la Peruna, écrivez de suite au Dr. Hartman, lui détaillant votre condition, et il se fera un plaisir de vous donner gratuitement le bénéfice de ses conseils.

Adressez vos lettres : Dr. Hartman, President of the Hartman Sanitorium, Columbus, Ohio.

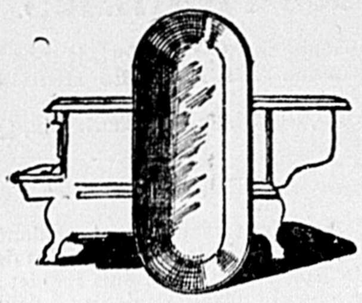

LE RESERVOIR DU PANDORA

Le Pandora est le seul poêle de cuisine muni d'un réservoir fait d'un seul morceau d'acier émaillé. C'est le seul réservoir sans soudure, rivets ou places pour ramasser la saleté. Pas d'angles aigus. Tous les coins sont faits en courbe et le réservoir est magnifiquement émaillé.

McClary sont les seuls fabricants de poêle du Canada avec l'outillage nécessaire pour faire des réservoirs en acier émaillé, c'est pourquoi le réservoir du Pandora est le seul manufacturé d'un seul morceau.

McClary's Pandora Range

Entrepots et Fabriques: London, Toronto, Montreal, Winnipeg, Vancouver, St. John, N. B., Hamilton.

OSEPH HUETTE, seul Agent, ST-HYACINTHE

Maisons d'Affaires

BISSONNET & BRODEUR
Marchands-Tailleurs et merciers,
169 rue Cascades.

JOS. BRODEUR & CIE.,
(Jobbers) Marchandises sèches et Epiceries.
Gros et Detail.
228 et 234 rue Cascades.

S. BOURGEOIS & CIE.,
Magasin-Général,
Place du Marché.

BROUSSEAU & FILS
archandises sèches et Nouveautés,
63 et 67 rue St-François.

EDOUARD CHAUSSÉ
Artiste-Sculpteur
Monuments Funèbres en Marbre et en Granit.
269 rue Cascades.

DUSSAULT & LAMOUREUX,
Fondeurs,
4 rue St-Hyacinthe.

JOSEPH HUETTE Tél. 246
Ferblantier-Plombier et Couvreur,
68 rue St-Simon,
Place du Marché.

CHS. G. RACICOT
Marchand de Grains, Farines, Son, Gru, Moulée, etc.
Coin des rues St-Antoine et Mondor

Che'n de Fer du Quebec Southern

Tous les jours (dimanches exceptés)

STATIONS.

Read down			Eastern time.				
A. M.	A. M	P. M.		A. M	P. M.	P. M.
.....	6.50	3.4[illegible]	PAR. Sorel..ARR	10.40	8.30	.....
.....	7.10	3.57	..St-Robert Jct.	10.28	8.14	.....
.....	7.15	4.05	...St.Robert ..	10.21	8.03	.....
.....	7.36	4.17	...St. Aimé. ..	10.10	7.47	.....
.....	7.44	4.28	...St. Louis...	9.59	7.33	.....
.....	f.....	a.....	....Fleury	a.....	f.....	.....
.....	8.10	4.43	...St.Judes....	9 45	7.14	.....
.....	8.25	4.55	..St.Barnabé ..	9.35	7.00	.....
.....	f.....	e.....	..Brick Yard ..	e ...	.....	.....
.....	f8 47	f.....	St.Hyac'the Jct	f.....	f6 33	.....
7.45	9.50	5.15	a St.Hyac p	9.15	6.30	7.25
f.....	.....	5.4[illegible]	p a	8.40	.....	.....
.....	.....	a.....	.St.Madeleine..	a.....	.....	f.....
s8.20	...	6.0[illegible]	..St. Damase..	8.20	.....	6.5[illegible]
f.....	.....	f.....	...Caroline....	f.....	.....	f.....
s8.55	.....	6.29	..Rougemont ..	8.00	.....	6.29
9.15	.....	6.40	...St.Angèle...	s7.49	.....	6.10
9.47	.....	6.55	..St. Grégoire.	7.35	.....	5.52
10.00	.....	.....		.....	.....	5.40
11.45	.....	7.05	a.Q.S.J.10'v	7.25	.....	4.30
.....	.....	.....	ve Montreal ar	.....	.....	.....
.....	.....	8.00	l.Q.S.J.1b'vl. e	6.30	8.45	.....
.....	.....	.....	Iberville Jct..	.....	.....	f.....
12.18	.....	8.1[illegible]	...Sabrevois...	6.17	8.32	4.07
12.48	.....	8.25	..Henryville...	6.08	8.25	3.45
1.15	.....	8.3[illegible]	.Clarenceville..	5.56	8.11	3.13
1.30	.....	8.40	e..Noyan Jct.lv	5.50	8.05	3.00

Service de chars Pulman entre St-Hyacinthe Boston et New-York via Burlington et Rutland.

1 Janvier 1904.

60 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

JOS. O. C. MIGNAULT,
INGENIEUR CIVIL
ARPENTEUR-GEOMETRE.

Spécialités de constructions d'Aqueducs, d'Egouts et d'Eclairage Electrique.
onstruction de Ponts et chaussées.
Développement des Pouvoirs d'Eau.
Arbitrages, Evaluations, etc., etc.

Adresse : SHERBROOKE, P. Q.

En vénte au "COURRIER"

VINGT-CINQ ANS D'EPISCOPAT

Jubilé de Feu Mgr L. Z. Moreau
(Avec portrait du vénérable défunt)

TABLE DES MATIÈRES

Dédicace.....
I.—Monseigneur L. Z. Moreau..... 5
II.—Préliminaires du jubilé..... 9
III.—Ouverture du jubilé..... 16
IV.—Messe jubilaire..... 34
V.—Banquet des Noces..... 54
VI.—Clôture officielle du jubilé..... 70
VII.—Fêtes intimes du jubilé..... 80
VIII.—Acclamations..... 101
APPENDICE
I.—Les décorations de la cathédrale..... 117
II.—Les convives au Banquet des noces.. 120
III.—Les "Disciples de Martin"..... 125
IV.—La Chaîne d'Argent..... 129
V.—Les Ecoles du Passé..... 144
VI.—La gloire du Chandelier d'Or..... 150
LES NOCES ÉTERNELLES
I.—Mort de Mgr L.-Z. Moreau..... 157
II.—Feu Mgr L.-Z. Moreau..... 161
III.—Annonce officielle de sa mort..... 166
IV.—Son éloge funèbre..... 168

Prix par la poste ou à notre bureau.....$0.25

Marché de St - Hyacinthe

PRODUITS DE LA FERME

Beurre frais, la lb.....	$0 24 @	0 25
" salé "	20	25
Œufs frais, la douzaine	16	17
Laine.....	25	36
" filée, la lb.....	60	00
Savon "	06	10
Fromage.....	15	10
Patates le minot	30	0 40
Oignons.....	1.90	2.05
Fèves.....	2 60	2 72
Pommes	15	42
Bet. Car. et Navets.....	5	10
Miel coulé, la lb.....	12 @	0 10
" en gâteaux, la lb.	10	10
Sucre d'érab.nouv., la lb	10	00
Sirop d'ér., le gal.....	1 00	000
Graisse, la lb.....	14	00

DIVERS

Tabac en feuille, la lb..	10	20
Paille, le 100 bottes.....	$1 75	2 20
Foin, " "	5 50	7 00
Foin pressé.....	7 50	8 50
Peau de bœuf, la lb.....	4½	52
Peau de mouton, jeune	50	00
Peaux de veau.....	10	00

VIANDES

Bœuf, la lb.....	$0 05	0
" 100 lb.....	6 00	0 00
Porc frais, la lb.....	09	10
Lard salé.....	0 8	0 9
Porc frais, 100 lb.....	8 25	8 50
Mouton, jne., le quartier	0 75	1 2

VOLAILLES ET GIBIERS

Dindes, la livre.....	$0 12 @	0 13
Poules, le couple.....	70	75
Poulets, " vivant	70	90
Perdrix, "	00	00

GRAINS

Blé, le minot.....	$0 90 @	0 00
Blé d'inde "	1 00	00
Avoine, "	65	70
Sarrazin, "	60	70
Orge, "	60	60
Goudrioles.....	45	50
Graine de mil.....	0 00	0 00

AU COMMERCE

ROLE D'évaluaion

DERNIERE FORMULE

BLANCS,

Blancs de Liste Electoral

De la Province de Québec.

A VENDRE AU BUREAU DU

Courrier de Saint-Hyacinthe

FEUILLETON

— LA —

Dette des Robert.

SECONDE PARTIE

Il ne se plaignait pas, ne demandait rien, et répondait aux paroles de ses compagnons avec cette tranquillité douce et ferme qui révèle toujours une âme maîtresse d'elle même.

Ses vêtements, lacérés par endroits, révélaient le secret de sa présence dans ces ravins, entre ces montagnards. Ils annonçaient un officier français, et par là même faisaient comprendre que cet officier était captif. De temps en temps, l'homme qui paraissait être son maître descendait de cheval, et, le poussant devant lui :

" Monte un moment, fils de chien, disait-il dans un mauvais *sabir*. Je ne veux pas que tu meures de fatigue : il faut que tu arrives jusqu'à la dechera."

L'officier obéissait et n'opposait pas plus de résistance quand, promptement ennuyé de remplacer le prisonnier dans la poussière de la route, le Kabyle lui faisait remettre pied à terre. L'officier continuait alors à marcher de son mieux, penchant souvent la tête pour se recueillir dans ses chères pensées.

De temps en temps les Kabyles causaient. Alors le marquis de Val-Chaumont s'approchait et prêtait l'oreille, sans cependant laisser soupçonner que le berbère lui était familier. Les projets de ses vainqueurs, les dangers de sa situation et les moyens avantageux dont il pouvait disposer, lui étaient ainsi révélés.

L'emploieras tu à labourer la terre, ou bien le vendras-tu aux travailleurs de fer ? disait l'un.

—" Askott" ! tu es un fou de parler ainsi, répondait l'autre. Je me serais bien vraiment donné la peine de le traîner derrière moi si j'en devais recevoir une si misérable fortune. C'est un chef, et qui se battait bien ; je lui demanderai cinq cents douros pour sa rançon. " L'amin" les enverra chercher chez les roumis ; alors je serai riche.

—On peut être chef sans être fortuné. Vois Salem-Ben Kadour, dont le prisonnier n'a reçu que cinquante douros, bien qu'il fût général.

—Si je ne croyais trouver de celui-ci la somme que je te dis, je lui couperais la tête. Il me faut songer à lui donner de la nourriture jusqu'à l'arrivée de sa rançon, je devrai en être chargé. Il est blessé, il ne pourra pas travailler avant un mois quinze jours. Je ne l'emmènerais pas à dix pas plus loin, si je pensais être frustré dans mon attente. Par moments je me demandais si ce ne serait pas le parti le plus sûr à prendre.

—Faites-le tout de suite, alors. Veux-tu ? nous allons nous arrêter dans le premier endroit où nous trouverons de l'herbe.

—Non, cependant ; puisque je l'ai mené jusqu'ici, je le traînerai à la dechera.

—Demande lui s'il est riche.

Le maître haussa les épaules.

La nuit est dans ton esprit, répondit-il. Qu'il me dise oui ou non, il cherchera à me tromper selon ce qu'il croira le plus avantageux pour lui.

—Ses armes sont belles.

—Très belles ; c'est pourquoi je le crois riche.

—Ce n'est pas une raison, reprit obstinément le Kabyle en regardant des pistolets, un poignard et un fusil liés sur un des chevaux.

Le colonel aussi les regardait, ces chères armes jusqu'alors employées pour le service de la France. Les pistolets lui venaient du vieux marquis de Val-Chaumont ; le poignard avait appartenu à son père.

Pourvu que cet homme n'en dispose pas avant ma délivrance ! pensait-il. Oh ! s'il savait mon secret, je n'aurais pas longtemps à vivre ; sa fureur serait prompte à décider de mon sort.

Il ne se trompait pas ; et, comme si une preuve terrible devait venir en aide à son raisonnement, au loin dans la campagne, un cadavre était étendu. On pouvait le voir sanglant et mutilé. Le colonel l'aperçut le premier ; il frémit dans son cœur et envoya un adieu suprême a ce frère d'armes dont le corps déchiré ne devait jamais recevoir l'aumône d'une tombe. Les Kabyles le virent aussi et se le montrèrent mutuellement.

Il gênait son maître, dit l'un.

—On ne pouvait se racheter, répondit un autre.

—Ou bien voulait se faire réclamer par un chef, ajouta un troisième.

En entendant ces derniers mots, le marquis posa instinctivement sa main sur sa poitrine. L'anaya s'y trouvait toujours, mystérieux gage qui répondait à toutes les craintes comme à toutes les espérances.

Enfin commencèrent à se montrer quelques maisons construites en pisé ou en claies enduites de boue, supportant un toit de gazon appliqué sur des branches d'arbres. La présence de ces " gourbis" (ainsi nommet-on ces demeures primitives) annonçait l'approche d'un village. Les voyageurs ne tardèrent pas à voir ce village s'étaler au détour d'un quartier de roc. Il semait au milieu d'une luxuriante végétation ses quelques blanches murailles et ses nombreuses maisons de terre glaise. Un des Kabyles lança son cheval au galop, et alla en avant annoncer l'arrivée de son frère et de son voisin Ben-Maza, dont le fils était blessé. On put alors voir de loin des Kabyles de tout âge et de toutes mines sortir des gourbis et s'agiter comme des abeilles bourdonnantes. Quand la distance fut assez abrégée, les femmes alliées par le sang aux voyageurs accoururent au-devant de leurs parents, en poussant le cri ordinaire, " you, you", d'une manière tellement assourdissante, que l'espace librement ouvert pouvait seul aider à supporter ces démonstrations de joie. Une expansion tout aussi bruyante, mais d'une autre nature, se manifesta à la vue du colonel français Toutes les injures que peut contenir la langue berbère se croisèrent en un feu roulant. Quelques pierres vinrent effleurer les membres du marquis, le bout d'un bâton heurta son bras blessé, et sans l'opposition de Ben-Maza, qui voulait ménager sa capture, les femmes lui auraient craché au visage et l'auraient frappé.

Peu à peu cependant le calme se rétablit, et tous pénétrèrent dans l'intérieur du village. Des flaques d'eau croupissante, des monceaux d'ordures de toutes sortes marquaient les élargissements qui se trouvaient sensés au milieu de ruelles étroites bordées de gourbis dont les fenêtres ne s'ouvraient pas sur le dehors. Une odeur indéfinissable s'échappait de cet ensemble, et nul n'aurait pu dire si elle venait des immondices étalées, des maisons qui souvent ne les recèlent pas moins que les rues, ou des habitants, familiarisés eux-mêmes de longue date avec le parfait sans-souci de la propreté.

Des moutons, dont les Arabes goûtent fort la chair succulente, des chiens, des veaux, allaient et venaient dans les ruelles de la dechera. Des enfants à demi nus leur disputaient le passage. Par moments, tous les bruits qui résultaient de ces rapprochements étaient dominés par le son d'un tam-tam ou de plusieurs " darboukas" saluant çà et là les guerriers qui revenaient de la bataille.

Ceux ci avançaient toujours. Bientôt cependant deux d'entre eux prirent un sentier à droite, et disparurent suivis de leur " kharouba."

Les Beni-Maza continuèrent à se diriger vers l'autre bout du village. Le marquis marchait près du cheval du père. Ils arrivèrent enfin à un gourbi isolé plus grand que ceux du village et entouré de jolis lauriers roses. A la porte, une meule de foin se dressait près d'un pressoir à huile. Un hangar attenait à la maison et pouvait recevoir un assez grand nombre de chevaux. Un autre hangar, également clos, mais plus petit, était occupé par deux ânes et un chameau. Ben-Maza se montrait fier de son habitation, qui pouvait passer à juste titre pour une des plus belles de la dechera.

Une fois, mêlé à quelques hommes de sa tribu, il était tombé à l'improviste sur une tribu rivale qui traversait la plaine, et s'était échappé de la lutte en emportant un butin assez lourd. Le beau gourbi, à la double écurie, attestait le sage emploi que Ben-Maza savait faire de ses biens. Aussi sa cupidité ne le cédait-elle en rien à sa rudesse, surtout depuis que les deux l'avaient si bien servi. Le marquis de Val-Chaumont n'avait pas à craindre que Ben-Maza le laissât mourir de faim ou compromît sa vie par un travail excessif, pas plus qu'il ne pouvait compter sur un mouvement de miséricorde si l'espoir d'une rançon échappait au Kabyle C'est pourquoi il tenait tant à cacher ce legs de Ben-Mouloud, qui, au mépris des prétentions de l'avare Ben-Maza, lui donnait un droit sacré, un droit inviolable au respect et même à l'assistance des tribus. Mais il ne voulait le faire reconnaître que par l'amin ; en le présentant ainsi au chef du village, il le manifesterait d'une manière trop publique et trop officielle pour qu'on pût en secret le mépriser ou en tirer vengeance.

Son plan fut promptement arrêté. Il s'assit par terre à la porte de la maison de son maître, et ne sourcilla pas tandis que les plus jeunes enfants de Ben-Maza lui prodiguaient les uns des iusultes, les autres des questions.

" Veux tu manger, roumi ?" cria une femme.

Le marquis ne tourna pas même la tête ; cependant la faim commençait à le faire souffrir. De vives paroles s'échangèrent entre la mère et la femme de Ben-Maza. Celui-ci, appelé, reparut.

" Il ne te comprend pas," dit-il à sa femme, qui commençait à être courroucée par le silence de M. de Val-Chaumont. Alors, prenant lui-même une écuelle pleine d'huile sauvage dans laquelle trempaient des morceaux de pain sans levain, il la posa prisonnier.

(*A suivre*)

SOUS LE CONTROLE DU GOUVERNEMENT.

"La Provinciale"

(ASSURANCE MUTUELLE — INCENDIE).

BUREAU-CHEF : -:- 160 RUE ST-JACQUES,
MONTREAL.

Sécurité absolue. — Taux raisonnables.
Pertes payées promptement.

AGENTS :

TACHÉ & JODOIN, Notaires, - - - ST-HYACINTHE.
C. A. LÉTOURNEAU, Agent spécial - STE-MADELEINE.

LA COMPAGNIE F. X. BERTRAND

(Successeur de F. X. Bertrand.)

FONDERIE

Et Constructions Mecaniques.

Engins et Chaudières à vapeur, stationnaires et portatifs, Turbines à Eau, de toutes dimensions. Outillages de Moulins à Scie, à Farine, à Carde, Machines à travailler le bois. Machines à faire le bardeau, et les boîtes à beurre et à fromage. Fournitures d'Aqueduc, de Beurreries et Fromageries, Pompes, Bornes-Fontaines, etc. Ouvrages de Fonderie et Réparations de toute sortes.

OUVRAGE GARANTI.

Une visite est respectueusement sollicitée.

9-03

"LE COURRIER DES ETATL-UNIS"

SEUL JOURNAL D'AMERIQUE!

Publiant des dépêches spéciales de son correspondant de Paris. Les dépêches de France et autres pays d'EUROPE, de tous les grands journaux le New-York ainsi que les dépêches de la presse associée de toutes les parties du monde.

CONDITIONS D'ABONNEMENT!

PRIX DE L ABONNEMENT POUR LES ÉTATS-UNIS ET LE CANADA
(Payable invariablement d'avance)

	Un An.	6 m.	3 m.
EDITION QUOTIDIENNE (*Courrier du Dimanche compris*)	$12.60—	$6.30—	$3.40
COURRIER DU DIMANCHE (paraiss. le dimanche matin)	2.50—	1.50—	
EDITION HEBDOMADAIRE (paraissant le mardi matin)	5.20—	2.60—	1.50

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

Nous engageons nos correspondants à faire leurs remises par Chèques, Traites, Mandats-Postes Money-orders), ou Express-Money-Orders à l'ordre de

H. P. SAMPERS & CO.,
195 et 197 Fulton Street, New-York

EMILE SOIS

Libraire en gros et en détail.

Rue Cascades, -:- ST-HYACINTHE.

Assortiment complet de TAPISSERIES, ARTICLES DE BUREAUX, FOURNITURES CLASSIQUES, LIVRES, OBJETS DE PIÉTÉ et de FANTAISIE, etc.

SPÉCIALITÉ : Huile d'olive pour Sanctuaire. Livres de récompenses.

Une visite est sollicitée.

Téléphone No 200.

Taché & Jodoin,
Notaires.

Assurance contre le Feu :
GUARDIAN ASSURANCE CO

Bureau : 68 rue Ste-Anne,
Bâtisse du " Courrier".

N.B.—M. Jodoin continuera toutes les affaires du bureau de M. Taché en l'absence de ce dernier.

J. de L. TACHE ALBERT JODOIN

Lussier & Gendron
AVOCATS
176 Rue Girouard, - - - St-Hyacinthe
LS. LUSSIER. L. A. GENDRON, LL. B

L. A. Massé
ASSURANCE
" The Manufacturers Life Insurance Co. "
FEU,—VIE,—ACCIDENT,—MARINE,
BRIS DE VITRES, — IDENTIFICATION, — GARANTIE.

Bureau de la Manufacturers Life
172 BOULEVARD GIROUARD. St-Hyacinthe Que
Tel. Bell 31.

Argent à prêter.

CHEMINS DE FER

Les trains laissent St-Hyacinthe tous les jours comme suit :

G. P. R.—Allant à St-Hugues, etc, 12.10 et 7.50 P. M.

Allant à Farnham, etc, : 8.15 A. M. et 4.05 P. M.

G. T. R.—Allant à Montréal, 6.05, 7.20, 11.45 A. M., 5.35 P. M.

Allant à Acton, etc, : 9.14 A. M., 5.35, 9.23 P. M.

I. C. R.—Allant à Montréal, 5.35, 9.14 A. M., 5.05, 8.30, P. M.

Allant à Drummondville : 1.10, A. M., 5.15, 6.10, 9.00 P. M.

L. P. MORIN & FILS,
ENTREPRENEURS-MENUISIERS
MANUFACTURIERS DE
Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Découpages, etc
PECIALITE : Bancs d'Eglises, de Sacristies et d'Ecoles.
— AUSSI —
Assortiment complet de
BOIS DE SCIAGE,
Séché à la vapeur, préparé et brut,
BOIS DE CHARPENTE,
BARDEAUX, Etc.
Tout ouvrage fait promptement!
SATISFACTION GARANTIE.
COIN DES RUES
ST-ANTOINE ET ST-JOSEPH,
ST-HYACINTHE
Juillet 1901.

A VENDRE

Une terre non défrichée, de 240 arpents, dont 100 arpents pouvant être faits à la charrue pour $3.00 à $4.00 de l'arpent. Grand bois pour toutes les constructions ; et beau jeune bois pour chauffage en quantité. 25 arpents d'ormière, sur bord de petite rivière traversant la propriété au large. Eau courante. A deux milles et demie d'une station de chemin de fer. Dans les Townships d'Acton.

Bon marché pour comptant.

S'adresser à
TACHÉ & JODOIN, Notaires,
St-Hyacinthe.

j. n. o.

DESATELS & ST-GERMAIN
NOTAIRES
PRÊTS D'ARGENT A CONDITIONS FACILES
7 Rue ST-DENIS, ST-HYACINTHE
DESAUTELS. H. ST-GERMAIN

LIBRAIRIE LAMULLE & POISSON

JUST POISSON
COMMISSIONNAIRE
Librairie de la Société Bibliographique
14, rue de Beaune, Paris
Librairie et Commission en Marchandises

CONDITIONS DE PAIEMENT

Un Compte-Courant est ouvert à nos Clients déposant à notre caisse une provision dont il leur est délivré reçu. — Relevé du compte est envoyé semestriellement en janvier et Juillet.

Pour les Clients n'ayant pas de Compte-Courant le paiement de nos envois se fait APRÈS RECEPTION, par chèques ou mandats postaux à notre nom.

Toute facture non soldée dans le trimestre est recouvré par la poste, augmentée des frais de recouvrement, à la fin de chaque trimestre.